

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

1 - Procédure de passation :

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 et R.2123-1 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique. Le présent marché est un marché de travaux ordinaire à prix unitaires

2 - Objet et caractéristiques du marché :

RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION D'ASSAINISSEMENT EN AMONT DE LA STATION D'EPURATION

Code CPV : 45232411-6 : Travaux de construction de canalisations d'eaux usées

3 – Durée et délais :

Durée de 16 mois.

Délais d'exécution : 3 mois hors période de préparation

4 - Conditions relatives au marché : Règlement par mandat administratif sous 30 jours.

5 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats :

cf. Règlement de consultation

6 - Critères d'attribution :

Critères énoncés dans les documents du marché. Ces critères sont non pondérés, ni hiérarchisés.

7 - Date limite de réception des offres : 17 juillet 2026 à 12h00

8 - Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/06/2026

9 - Remise des offres :

obligatoirement par voie électronique sur le site du profil acheteur : <https://demat-ampa.fr>

10 – Adresse à laquelle le dossier de consultation peut être obtenu :

plate-forme dématérialisée <https://demat-ampa.fr>